

URBANISME - DÉPÔT DES DOSSIERS EN LIGNE



Le dépôt des demandes d'urbanisme est maintenant possible en ligne ! Rendez-vous sur le lien suivant :

<https://gnau43.operis.fr/maconnaisvalsaone/gnau/?#/>

Vous devez créer un compte et faire votre dépôt de dossier en scannant tous les documents et plans de votre projet.

Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune : www.chanes.fr

Le dépôt en mairie des dossiers papiers est bien sûr encore possible !

MANIFESTATIONS À VENIR



Samedi 25/02	Restaurant scolaire	Carnaval	Salle polyvalente
Samedi 11/03	Amicale des Pompiers	Vente de tripes	Local pompiers
Samedi 18/03	Cabane K'fé	Matinée bugnes	Cabane K'fé
Dimanche 26/03	Sou des Écoles	Bourse aux jouets	Salle polyvalente de LEYNES
Vendredi 31/03	Cabane K'fé	Assemblée générale + Soirée des bénévoles	Salle du foyer club + Cabane K'fé
Samedi 01/04	Restaurant scolaire	Chasse aux œufs	Espace Devoluet
Samedi 08/04	Comité des Fêtes	Concert de Printemps	Salle polyvalente
Lundi 01/05	Commune	Cérémonie défilé	Monument + Salle du foyer club
Dimanche 07/05	Val Deuche Saône	Val Deuche Tour + Mâchon	Salle polyvalente
Vendredi 09 - Samedi 10/06	Top Dance	Gala de danse	Salle polyvalente
Dimanche 11/06	APREC	Concert annuel	Église + Salle du foyer club
Vendredi 23/06	Amicale des Pompiers	Concours de pétanque	Stade
Samedi 24/06	Sou des Écoles	Spectacle + Kermesse	Salle polyvalente + Espace Devoluet

Vous retrouverez le calendrier annuel des manifestations 2023 sur le site internet de la commune - rubrique « Tous les évènements ». De plus, les associations vous communiquent leurs flyers via le **site internet** et via **Panneau Pocket**. La commune tient à vous rappeler que le téléchargement de l'application Panneau Pocket est très importante, permet la communication d'informations en temps réel et permet de diminuer la consommation de papier.

Mairie de CHANES
81 montée du village 71570 CHANES
Tél. : 03.85.37.12.36
E-mail : mairie.chanes@wanadoo.fr
Heures de permanence de la mairie :
Mardi : 15h30 - 18h30
Vendredi : 13h30 - 16h30

Agence postale communale
6 place Devoluet 71570 CHANES
Heures de permanence de l'APC :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30 - 11h20
Mercredi : 13h30 - 16h20
Samedi : 9h00 - 11h20



LES CHANOISERIES

N° 39

VŒUX DU MAIRE



Les vœux du maire ont eu lieu le dimanche 15 janvier 2023. C'était l'occasion pour le nouveau conseil, élu en 2020, de se présenter après deux années sans cérémonie des vœux !

Le conseil en a aussi profité pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, remercier les agents communaux pour leur travail, d'exposer ce qui a été fait durant ces dernières années et les projets pour le futur de la commune.

De nombreux habitants sont venus fêter la nouvelle année avec les élus autour d'un verre et d'une galette des rois.

Le Conseil des Jeunes Chânois a aussi profité de ce rassemblement pour se présenter et exposer toutes les missions qu'ils ont effectuées au cours des dernières années.

ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, messieurs,

Lors de ma présentation des vœux le 15 janvier dernier, j'avais brièvement évoqué le sujet des taux des deux taxes foncières. Depuis, nous avons l'information que la loi de finances 2023 prévoit une revalorisation des bases fiscales de **7,1%**. Ceci aura pour effet une hausse importante de vos impôts fonciers bâtis et non bâtis. La commission communale des finances travaille actuellement à l'élaboration du budget principal ; aussi elle proposera au vote des conseillers le maintien des taux identiques à ceux de l'an dernier, soit 34,31% pour le foncier bâti et 24,86% pour le foncier non bâti. En effet une augmentation de ces taux communaux serait la double peine pour les propriétaires.

En 2023, il faudra faire avec ces recettes.

Sans doute un peu moins de travaux de voirie qu'on l'envisageait mais la réfection des trottoirs du lotissement sera poursuivie. Le chantier de rénovation complète de l'éclairage du stade sera l'investissement essentiel de cette année. Le club de foot de CHÂNES ayant fusionné avec le club de CRÈCHES S/SAÔNE, des entraînements d'équipes de jeunes footballeurs s'y déroulent tous les soirs de la semaine. L'installation existante avec des projecteurs vétustes et énergivores et surtout les poteaux en bois n'étant plus fonctionnels, il est impératif de lancer ces travaux. Comme d'habitude, je ferai le maximum pour obtenir du financement par quelques subventions.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et je leur renouvelle mon message les invitant à se faire connaître en mairie afin d'accomplir certaines formalités (inscription listes électorales, recueillir des informations concernant la composition de la famille afin d'avoir les éléments de prévision des effectifs dans nos écoles du RPI).

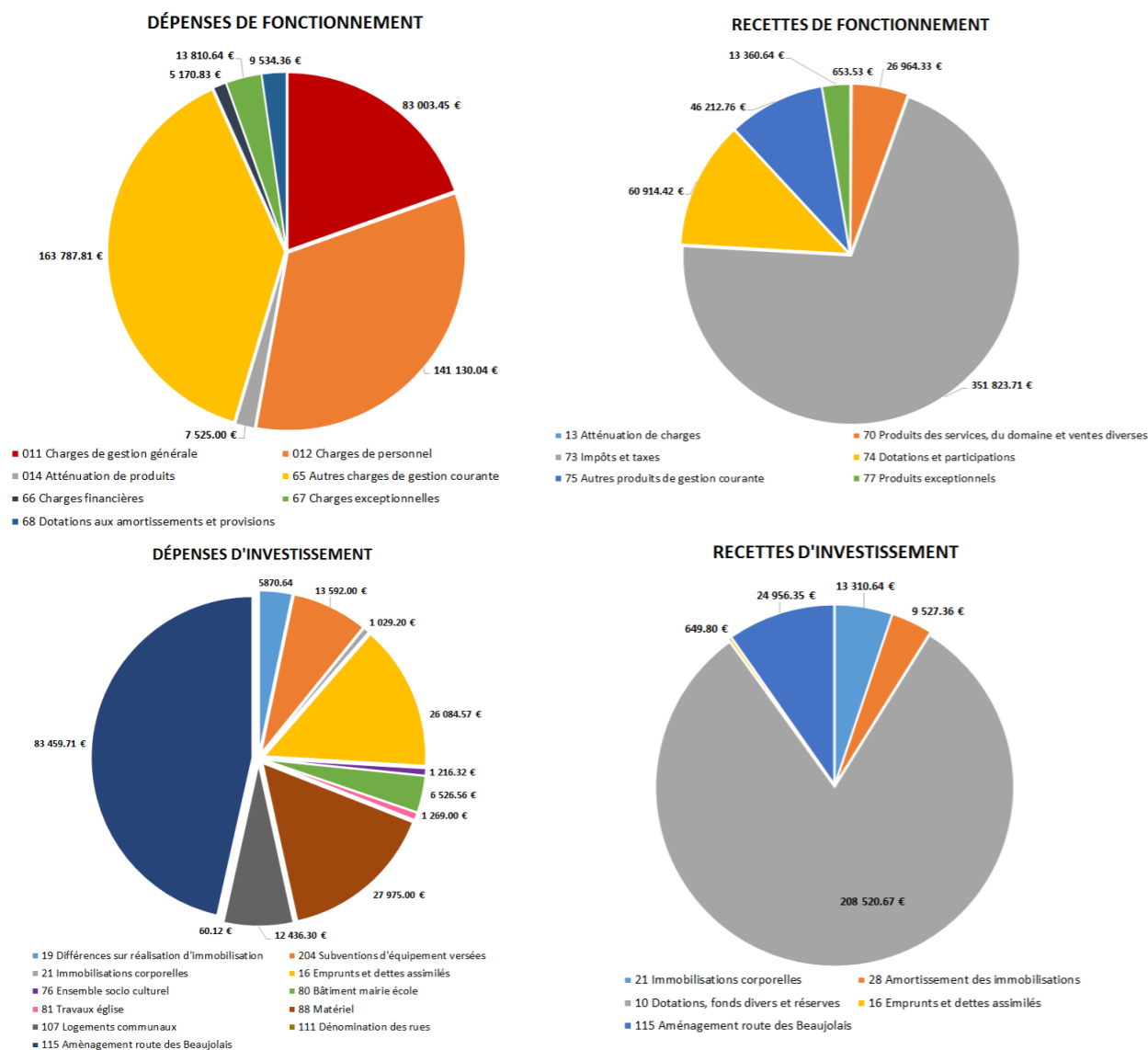
Le 21 février 2023.

La maire,
Brigitte Darmedru

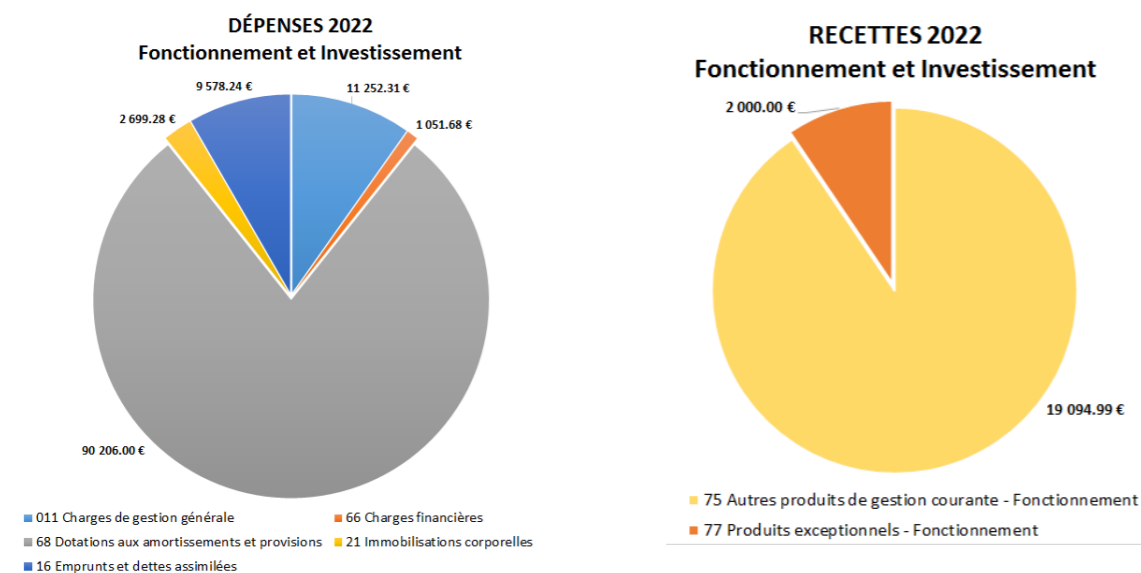


EN ROUTE POUR LA NOUVELLE ANNÉE !

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 BUDGET PRINCIPAL(*)



BUDGET ANNEXE - GÎTE COMMUNAL (*)



(*) Ces chiffres seront validés lors des votes des comptes administratifs et des comptes de gestion en séance du conseil municipal.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS EXERCICE 2022

Budget principal : Le résultat des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2022 présente un excédent de 153 412 €. Après la reprise des résultats au 31/12/2021 et des restes à réaliser 2022, il se dégage des recettes de fonctionnement de 130 173 € pour le budget 2023.

Budget annexe gîte : Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 est déficitaire de 81 415 €. Cela vient du fait du non-paiement par l'entreprise ZIRDA de 90 206 € relatif à des pénalités de résiliation du lot maçonnerie du marché en 2019. Cette entreprise a fait l'objet d'un jugement de liquidation judiciaire et malgré les démarches diligentées par le trésorier, il n'a pas été possible de percevoir cette recette. Afin que notre résultat de recettes soit exact, il a fallu établir une dépense à hauteur de la somme due. Néanmoins, compte tenu des résultats au 31/12/2021, le résultat de clôture fonctionnement et investissement est excédentaire de 28 097€.

Information : Le conseil municipal a approuvé la mise en place de la nomenclature M57, nouvelle nomenclature de comptabilité, au 1^{er} janvier 2023 pour les deux budgets.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARLOIS



Pour rappel, la bibliothèque de l'Arlois est intercommunale et est financée par les communes de Chânes, Chasselas, Leynes, Pruzilly et Saint Vérant.

Étant à la recherche de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à les contacter !

Adresse : 152 place de la mairie - 71570 LEYNES

Tél. : 03.85.35.14.42

E-mail : bibliothèque.delarlois71@orange.fr

Site internet : <https://leynes-pom.c3rb.org/>

Horaires : Les mercredis et vendredis de 16h30 à 18h30

Les samedis de 10h30 à 12h00

AMI'KALE DES PISSENLITS (AKP)

L'Ami Kale des Pissenlits (AKP) est une association à part entière depuis octobre 2022. Pour rappel, cette asso s'occupe du fleurissement de la commune (choix des fleurs, plantations, nettoyage, nouveaux agencements / décorations) et comprend une dizaine de bénévoles. Nous organisons une vente annuelle de chrysanthèmes en octobre à la cabane K'fé. Cette vente ainsi que la subvention communale nous permettent d'appréhender sereinement le fleurissement du village. Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles aux idées nouvelles !



Amikablement,

Les membres de l'association (Lorette, Pascal, Catherine, Michèle, Bernadette, Roger, Annie, Yolande, Gérard, Christine, Jeannine,...)

CABANE K'FÉ - RECHERCHE D'UN SERVICE CIVIQUE



L'association recherche un/une jeune ayant envi de s'investir dans l'aventure de Cabane K'fé. Les missions consistent à gérer l'accueil et le service du café, à tenir la caisse, à gérer les stocks, etc. Si vous avez plus de 18 ans, titulaire du permis B et que vous êtes quelqu'un d'autonome, dynamique et force de proposition, cette mission est faite pour vous ! Pour plus d'informations, vous trouverez l'offre de mission en service civique sur le site internet de la commune.